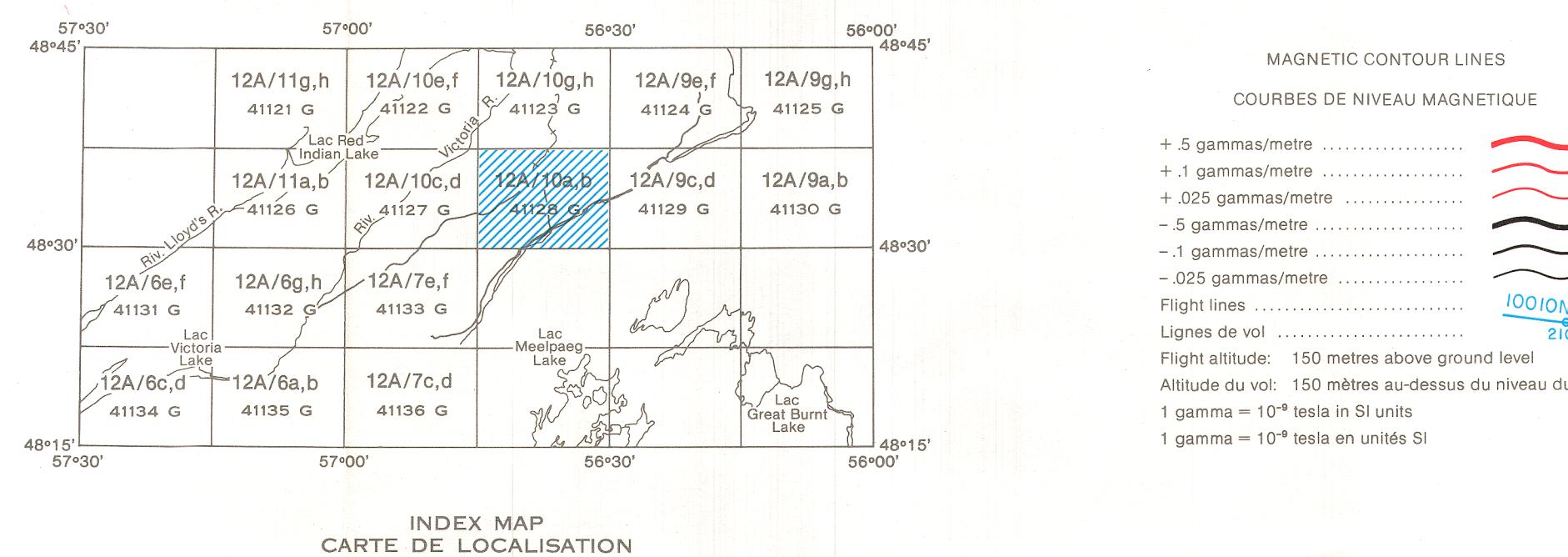


PUBLISHED 1986 PUBLIE EN 1986



AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41128 G CARTE

12A/10a,b

NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE

SCALE 1:25 000-ÉCHELLE 1/25 000

Mètres 1000 500 0 100 mètres

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the Canada-Newfoundland Mineral Development Agreement, 1984-1989.

Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et la Terre-Neuve, 1984-1989.

This map was compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained by two self-steering helium vapor magnetometers installed in twin nose booms mounted on a Britten-Norman Trilander aircraft C-GOZ. The magnetometers averaged the total magnetic field at a rate of 100 Hz with a resolution of 0.0059 gammas. The vertical gradient values are relative to a resolution of 0.0059 gammas. Flight altitude was 150 metres above ground level. The average spacing of the 500 metre average flight line spacing. Contour lines were flown at an average spacing of 10 kilometres. Flight path recovery was effected using a vertically mounted 35 mm continuous strip camera. The base map was supplied by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa. Survey operations took place January 1986.

The vertical gradient values are approximately closely the first vertical derivative of the earth's total field, obtained by dividing the difference between the total field readings taken at two successive points by the distance between them.

The vertical gradient data were filtered with a digital operator to remove instrument noise. The data were then processed by an automatic computer process which effects only the DC component along a flight line. Gradient values were then converted to SI units using a digital operator numerically, so as to suppress the bias of the instrument. The domains of the vertical gradient data are therefore dependent on the resolution of the instrument used to record the data.

Altitude of the survey lines was determined from the base map supplied by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Geological information was obtained either from the Department of Mines and Energy, P.O. 4765, St. John's, Newfoundland, A1C 5T7, or the Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E5.

The data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des résultats obtenus au cours d'un vol aérien magnétique à très haute sensibilité. L'information provient de deux magnetomètres à la vapeur d'hélium à orientation automatique, montés dans deux longs bâtons de nez installés sur un avion Britten-Norman Trilander C-GOZ. Ces deux magnetomètres étaient séparés par une distance verticale de 309 mètres et avaient une résolution de 0,0059 gammas.

Le vol a été effectué à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque traversée avait une moyenne de 500 mètres.

Les courbes de niveau ont été tracées à l'aide d'un appareil photographique continu à l'aide d'un appareil 35 mm monté verticalement.

Les données utilisées pour cette carte a été obtenue à partir d'une carte topographique à échelle 1:25 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada.

Les valeurs du gradient vertical, qui s'approche approximativement de la première dérivée du champ total terrestre, sont obtenues en divisant la différence entre les lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnetomètres par la distance entre les deux points de lecture.

Les données du gradient vertical ont été traitées avec un opérateur numérique, de façon à supprimer le biais de l'instrument. Les domaines des données du gradient vertical sont donc dépendants de la résolution de l'instrument utilisé pour recueillir les données.

La hauteur de l'avion au-dessus du sol a été déterminée à l'aide d'une carte topographique fournie par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada.

Des informations géologiques ont été obtenues soit du ministère des Mines et de l'Énergie, case postale 4765, à St. John's, Terre-Neuve, A1C 5T7, soit de la Commission géologique du Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E5.

Les données de base utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme de données numériques à l'échelle 1:25 000 de la Commission géologique du Canada au coût simple de renouvellement et de reproduction des données.

MAP 41128 G CARTE
12A/10a,b
NEWFOUNDLAND
TERRE-NEUVE